



Le 18 août 2021

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007

C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité (mise à jour statutaire) - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4154-2021 / Notre référence : R061646

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2021-110 de la Régie, le Coordonnateur dépose le *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* (le « **Registre** »), au dossier mentionné en objet dans sa version française et anglaise, comme pièces **HQCF-4, documents 1 et 2**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*Signé en son absence par Me Jean-Olivier Tremblay
(s) Jean-Olivier Tremblay*

JOELLE CARDINAL

JC/jl

c. c. : Intervenant